L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 25 MARS.

DISCOURS D'EMILE OLLIVIER.

Voici la partie politique du discours de M. Emile Ollivier qui a soulevé tant d'objections :

La gloire de la poésie ne suffit pas à Lamartine, il voulut aussi celle de la politique. Des lors plus d'émotions recueillies, plus d'enthousiasmes pieux, plus de loisirs et de rêveries, plus de paix ; mais le combat, les blessures reçues et rendues, les résultats autres que les espérances, les haines ou les perfidies, l'envie, les empressements éphémères et les délaissements prolongés, des victoires contestées entre de longues attentes et de longues défaites. Qu'allait-il demander au monde de la Qu'allait-il demander au monde de la dispute, ce privilégié de l'intellligence ? Et pourquoi, pouvant habiter en dominateur les régions sereines, est-il volontairement descendu sur nos grandes sentiers ? Va le regrettons pas. L'action est encore au poëte une occasion de déployer ses forces inspirées, et c'est un chant aussi qu'une belle vie harmonieusement conduite à l'honneur et au devoir.

La révolution de 89 se compose de certains principes et d'une méthode d'action. Contrôle régulier de la nation, liberté civile, abolition des privilèges, égalité de tous devant la loi, liberté de conscience : tels sont les principes. Ils sont vrais et nouveaux. Pessimisme, terrorisme verbal et matériel à ses divers degrés : telle est la méthode d'action, elle est une perversité et une vieillerie. Souvent les amis de la révolution se sont montrés attachés à la méthode autant qu'aux principes, ses ennemis ont été contraires aux principes non moins qu'à la méthode. Lamartine n'est préservé de ces exagérations opposées : quoiqu'il ait été un panégyriste constant des vérités de 89, il n'est pas devenu un terroriste même modéré, ou un pessimiste même parlementaire ; et quoique son nom ait été mêlé à une révolution, il est certainement une des figures les moins révolutionnaires de notre temps.

A peine arrivé au même de son apprentissage diplomatique, il se vit placé entre deux actes d'une politique extrême : l'a dresse des deux cent vingt-un, dirigée contre un attribut essentiel du pouvoir monarchique ; les ordonnances, préparées contre les institutions représentatives. Il n'adhéra pas plus à l'agression de la Chambre qu'à la violence du roi : il blâma M. Royer-Collard, le rédacteur principal de l'adresse ; il refusa de seconder le prince de Polignac, le signataire des ordonnances.

La révolution accomplie, Lamartine pensa que l'établissement de 1830 avait entrepris trop contre le droit de la monarchie et les intérêts traditionnels, pas assez en faveur du droit populaire et des intérêts démocratiques ; qu'il avait en le tort d'accepter l'investiture d'une Assemblée surparaîne, un fait qui impliquait, disait-il, et ayant détruit l'hérédité, d'avoir éludé l'élection. Il résigna son emploi diplomatique et s'éloigna.

A travers la mer d'ionie qu'Ulysse lui avait fendue chère, il alla parcourir la terre de la plus brûlante des poésies, visita la ville qui avait révélé le Beau et au milieu de laquelle Saint Paul avait nommé le Dieu Inconnu. Où il espérait recueillir la mémoire des siècles écoulés, il rencontra la douleur, et il apprit que ce n'est pas seulement les jeunes filles nées en Israël qui parfois passent avant le soir.

Son élection à Dunkerque le rappelle en France. Député, il prête le serment que fonctionnaire il avait refusé, et non pour le violer. Il le prouva en défendant M. Molé et la prérogative du roi contre la coalition de 1834. Cet épisode terminé, il demanda qu'une oligarchie de trois cent mille électeurs cessât d'être la représentation légale d'une nation de trente-six millions d'âmes, et qu'une part plus considérable fût accordée dans les lois à la fraternité sociale. Dédaigné, il se sépara du parti ministériel : toutefois, par impatience d'ambition, il ne devint pas de constitutionnel factieux : il avertit et ne menaça pas. Il se tint éloigné des banquets agitateurs de la réforme et demeura en dehors de la coalition de 1847, renonvellement dans la presse et dans la rue de la coalition parlementaire de 1839. Il refusa de signer contre le dernier ministère de la monarchie de Juillet un acte d'accusation véritable dépourvu de bon sens politique. Il préféra l'isolement à la pratique, en commun des injustices d'une opposition systématique.

Il s'oublia cependant à son tour, le 22 février, dans l'une des assemblées de la coalition à laquelle il avait été exceptionnellement appelé. L'objet de la réunion était de décider si le parti ne tiendrait au banquet interdit de l'un des arrondissements de Paris. Les habiles excitent, puis, au moment de l'action aidé d'eux-mêmes : des qu'ils sont de fière dépassés, ils se montrent prudents ; de cette manière, ils ont par leurs alliés les bénéfices de la violence, et par eux-mêmes les profits de la modération.

Ces raffinements n'adaptaient pas au caractère martial de Lamartine ; le péril le poussait en avant, il allait au bruit d'une sitaillade.

Aux orateurs qui conseillaient de respecter l'interdiction gouvernementale, il répondit : " C'est une reculade ; je n'ai pas donné le rendez-vous, eh bien, j'irai, n'eussé-je avec moi que mon ombre ! " La renonciation au banquet annoncé rendit vain cet emportement, que plus tard il a condamné lui-même.

Y a-t-il beaucoup d'hommes de lutte qui puissent se vanter de n'avoir jamais cédé à l'entraînement, cette fatalité de la vie publique ? La tentation est d'autant plus dangereuse, que les applaudissements se proportionnent à l'intensité de l'égarement. Indécis ou modérés, ils s'éteignent, diminuent dès qu'il se reclame, jusqu'à ce qu'ils se changent en outrages aussitôt qu'on revient au sang-froid et à la confession courageuse de la réalité

Le jour de l'erreur la plus répréhensible de Lamartine fut aussi celui de sa plus brillante popularité. Il ne tarda pas à s'apercevoir des droits à une estime plus durable et mieux méritée par sa conduite pendant la révolution de février.

Quand il adhéra au gouvernement provisoire, le peuple qui avait prêté serment avait abdiqué l'Hôtel-de-Ville était aux mains du peuple, et le trône avait été brûlé aux Tuileries, les rues étaient couvertes de barricades, le palais Bourbon forcé, et par la proposition de la régence de Mme la duchesse d'Orléans, les amis de la dynastie avaient détruit eux-mêmes leur légalité et perdu le droit de l'imposer à des ennemis, ou plutôt il y avait déjà plusieurs heures que le gouvernement s'était livré lui-même.

Depuis Charles Ier et Strafford l'usage est des que le peuple devient menaçant, de lui-ster des ministres pour l'apaiser. Ces capitulations ne servirent jamais qu'à ôter toute dignité à la chute. Néanmoins l'usage avait été suivi. Une cour affolée avait obtenu la démission d'un ministère décidé à la défense, et dont les actes s'étaient accomplis avec l'assentiment du Parlement et le concours de la couronne. —C'est trop peu ! avaient répondu les opposants encouragés. Alors on leur avait jeté du feu l'abdication. — Ce n'est point encore assez ! avaient crié les assaillants exaltés. Alors on leur avait jeté les institutions, plus de régence légale, une régence populaire. — C'est trop tard ! avaient hurlé les irréconciliables, certains de tout renverser. Ces défaillances eurent des effets d'autant plus funestes, qu'elles succédaient brusquement à une résistance hautaine. Lamartine en est-il coupable ? Bossuet nous l'a appris : " Les grandes révolutions sont causées par la mollesse ou par la violence des princes."

Avoir empêché les maux d'arriver à l'excès n'atténue pas la responsabilité, de ces mêmes princes qui en sonhaitèrent, pour conserver une révolution, presque toujours elle-même l'excès des maux. Cela constitue un titre d'honneur à Lamartine qui, naguère, l'appelait le ouvrit la subversion, et sont chères de la rendre moins désastreuse. On ne saurait refuser cette d'honneur à Lamartine. " Qui a jamais, a-t-il dit, ni désiré ni tramé la grande révolution qui a éclaté sous nos pas en 1848 ?

Au pouvoir, le poète devint un homme d'Etat. Sa parole prêta une légalité vénérable, contint, éclaira, rendit clémentes les enchantantes foules déchaînées que les fous ou les pervers poussaient aux parodies impies. Son int épidité dissipa les séditions de l'utopie, abattit la bannière du sang, déjoua les complots des dictateurs sans mandat, et, le parti pas qu'on apprenne le peuple sous prétexte de corriger son éducation, ou qu'on abolit sa souveraineté en vertu d'un prétendu droit de la république préexistant et indiscutable. Encore vit-il tant de prodiges le pays le pousse au pouvoir par des élections nombreuses. Son fidélité à des compagnons de tempête, soit par coyance politique, il ne voulut pas le prendre seul. L'opinion déçue soupçonna une faiblesse où il n'y avait qu'une générosité, et elle se retira du pays. Il ne recueillit pas plus de 18,000 suffrages au scrutin présidentiel, et il ne fut vas envoyé à l'Assemblée législative, même par son pays natal.

Les hommes d'Etat qui ne réclament à la justice se préparent une destinée la plus éclatante et précaire que les serviteurs des partis ne sauraient connaître : dans certaines crises, alors que l'imminence du péril crée l'unanimité, ils sont appelés, entraînant au-dessus de tous, invoqués comme des sauveurs ; mais le sentiment est fugitif et l'unanimité n'a qu'une heure ; la passion du parti se passe, les amis que la nécessité avait amenés, et, délaissés par ce reflux, celui qui naguère n'avait pas d'adversaires se trouve tout à coup sans défenseurs. Lamartine ne fut pas surpris de l'épreuve ; il ne s'était pas cru élevé par la faveur du public, il ne s'estima pas diminué par sa disgrâce.

Il accepta le plus facile de déloger le pouvoir que de ne pas le regretter, si l'on considère les dénigrements et les intrigues dont la plupart des politiques tombés se-veloppent leurs successeurs ; l'ancien ne rentre du gouvernement provisoire ne fut prodigue que de son assistance.

Il convia à se réunir sous l'abri d'une République modérée, et partie jusqu'à forte pour empêcher la prédominance de leurs rivaux, trop faibles pour assurer leur propre domination. Il s'acharna d'autant plus à cette tentative de rapprochement, que, hors du pouvoir, au fond de l'impopularité, il ne pouvait être soupçonné d'édifier le sophisme d'un intérêt personnel. Efforts inutiles ! sa sagesse se perdit au milieu des clameurs, et il échoua.

Mais qui n'a pas échoué depuis 89 ? Qui n'a pas été précipité de son espérance ? Le ministre glorieux dont cette conduite ranime à se souvenir, le cardinal de Richelieu, pensait " qu'il ne faut pas juger la sagesse du conseil par le bonheur ou le malheur de l'événement."

Le malheur de l'événement, en cette circonstance, fut que le républicain conservateur, à la fin de sa carrière, se trouva placé comme l'avait été le légitimiste libéral au début, entre la provocation d'une Assemblée et un coup d'Etat du pouvoir. Il ne partisan d'aucun des deux entreprises, et après le succès, il ne ratifia pas plus l'acte de force du pouvoir qu'il n'avait ratifié autrefois l'acte d'agression du Parlement. Décidé à s'éloigner de l'Empire, mais ne voulant pas se rapprocher de ses ennemis ; affligé, mais ne s'étonnant pas entre une anarchie, le suffrage universel ait préféré l'épée ; adversaire constant des coalitions de haine ou d'ambition ; trop pénétré de la nécessité d'un ordre quelconque pour ébranler un régime d'ordre supportable ; à un âge où, n'ayant pas encore perdu la force et ayant acquis l'expérience, il eût été un chef d'autant plus précieux que les épreuves subies l'auraient préservé des surprises de l'inconnu, comme Dante, comme Milton, comme Chateaubriand, il se retira avec ses blessures dans la solitude du travail littéraire.

Pourtant, le calme revenu, dans ses admirables *Entretiens*, il ne s'interdit pas les digressions politiques, et en plus d'une occasion il se montra juste envers le souverain à l'avènement duquel il s'était opposé. Il n'avait pas contribué à l'apothéose de Napoléon ; Bien qu'il eût appelé ce génie épique la plus vaste création de Dieu, il s'était mépris sur le caractère de l'œuvre napoléonienne. La dictature naturelle qui avait sauvé la Révolution de l'excès et de la réaction, imposé l'ordre à une démocratie fanatique d'anarchie, l'égalité à une aristocratie fanatique de privilège, ici avait semblé " un récrépissage par la gloire des siècles usés. " Inaccessible toutefois aux aveuglements volontaires, il n'avait pas pourvu de ses préventions le prince héritier du nom et du pouvoir de Napoléon. Plus d'une fois, il considéra ses actes comme des fautes, sans qu'il se laissât cependant entraîner à méconnaître la valeur générale de cette haute personnalité.

Après une conversation suivie de beaucoup d'autres dans des circonstances graves, écrit-il dans ses *Mémoires politiques*, je reconnus l'homme d'Etat le plus fort et le plus sérieux de tous ceux, sans aucunet exception, que j'eusse connus dans mon longue vie parmi les hommes d'Etat." S'il l'avait approché davantage, s'il avait éprouvé son grand cœur, son esprit formé de charme et de justesse, la douceur de sa conjugé paisible ; s'il était devenu le confident de ses pensées uniquement tournées au bien public et au soulagement de ceux qui souffrent ; s'il avait été témoin de la loyauté avec laquelle il a fondé et mis en pratique les institutions les plus libres que notre pays ait encore connues ; s'il l'avait contemplé modeste pendant la prospérité, auguste pendant l'infortune, il aurait fait mieux que lui rendre justice, il l'eût aimé.

Pilules Cathartiques d'Ayer

Pour la guérison de tous les maux d'estomac, de toutes les maladies du foie et des entrailles. C'est un léger spécifit et un excellent purgatif. Elles sont parfaitement végétales et se contiennent si mesure ni mineraux. Ces les prennant à temps, on prévient bien des souffrances et bien des affections sérieuses ; chaque famille devrait en avoir. Une longue expérience a démontré que ce sont les plus efficaces de toutes les pilules dont le marché abonde. Elles purifient le sang, chassent du corps les éléments de corruption et les corruptions elles-mêmes, font disparaître les obstructions et remettent la machine humaine, dans un état normal. Les pilules d'Ayer nettoient les organes internes qui ont perdu leur élasticité et en stimulent l'action. Aux premiers symptômes de la maladie succède la santé, et il n'est guère possible de se faire une idée des bienfaits de ce changement que par le nombre immense de ceux qui en jouissent. Recouvertes d'une couche de sucre le goût en est agréable et elles conservent indéfiniment leurs vertus ; aussi sont-elles toujours parfaitement fraiches et efficaces. Elles ne portent aucune atteinte à la constitution et n'empêchent pas le malade de vaquer à ses occupations.

Le enveloppe de chaque boite indique la manière de s'en servir comme remède des familles et pour les maladies suivantes qu'elles guérissent rapidement.—

Pour la dyspepsie ou l'indigestion, les inappétence, le manque d'appétit, il faut les prendre modérément, afin de stimuler l'estomac et lui donner des forces ;

Pour la maladie de foie et des divers symptômes, le mal de tête, la migraine, la jaunisse, ce calculs biliaires et les fièvres bilieuses, il faut les prendre avec jugement, dans le seul but de corriger l'action ou d'enlever les obstructions ;

Pour la dysenterie ou la diarrhée, une légère dose seulement est nécessaire ;

Pour les rhumatismes, la gentze, la gravelle, les palpitations de cœur, les douleurs aux côtés, aux dos et les maux de reins, il faut les prendre régulièrement afin de changer l'action de ces organes, et dès que le changement s'opère, le mal disparaît ;

Pour l'hydropisie et les enflures causées par l'hydropisie, il faut les prendre souvent, et à forte dose pour qu'elles produisent l'effet désiré purge drastique.

Pour la suppression, il faut en prendre une forte dose, car l'effet désiré est produit par sympathie.

Comme pilule après le dîner, prenez-en une ou deux pour aider la digestion et débarrasser l'estomac.

Une dose prise de temps en temps stimule les sécrétions et les entrailles, donne de l'appétit et fortifie le système. Il est donc souvent avantageux d'y avoir recours en l'absence d'un mal sérieux. Quelqu'un qui se sent assez bien s'aperçoit que ces pilules font qu'il se sent beaucoup mieux à cause de l'effet qu'elles ont sur les organes de la digestion.

— PRÉPARÉES PAR —

Le Dr. J. C. AYER & Co. chimistes,

A. LOWELL, Mass., U. S. A.

— A vendre chez tous les pharmaciens.

2Janvier—1m.Mar.1-S.

$250,000 pour $50 !!

Quatrième Grand Concert Tombola

Au profit de la —

Bibliothèque Publique du Kentucky

Mardi, 31 Mars prochain.

60,0000 BILLETS ; 12,000 LOTS.

Liste des Lots :

UN GROS LOT DE	$250,000
UN GROS LOT DE	100,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	25,000
UN GROS LOT DE	17,500
10 LOTS DE	$10,000	100,000
30 LOTS DE	5,000	150,000
50 LOTS DE	1,000	50,000
80 LOTS DE	500	40,000
100 LOTS DE	400	40,000
150 LOTS DE	300	45,000
250 LOTS DE	200	50,000
325 LOTS DE	100	32,500
11,000 LOTS DE	50	550,000

Total, 12,000 lots gagnants, tous payables en argent, s'élevant à $1,500,000

Le Concert et la distribution des lots auront lieu positivement et sans remise aucune au jour qui est maintenant fixé, que les billets soient ou ne soient pas tous vendus, et les 12,000 lots seront tous payés proportionnellement au nombre de billets vendus.

PRIX DES BILLETS

Billets entiers, $50 ; moitié de billets, $25 ; Dixièmes, $5 le chaque. Onze billets entiers, $500 ; 22½ billets, $1,000 ; 125 billets entiers, $5,000 ; 250 billets entiers, $10,000. Aucun escompte n'est accordé pour moins de $500 de billets.

Le jour du tirage approche, et les personnes qui ont l'intention d'acheter des billets n'ont pas de temps à perdre.

THOS. E. BRAMLETTE,

Agent de la Bibliothèque Publique de Kentucky et Directeur du Grand Concert Tombola, Bibliothèque Publique, Louisville, Kentucky. — 20 février—31 mars—Mar28.

Consulat de France.

Direction Générale des Manufactures de l'Etat.

TABACS EXOTIQUES.

AVIS AU COMMERCE.

MM. les Négociants qui seraient dans l'intention de vendre des tabacs des Etats-Unis pour l'approvisionnement des Manufactures de l'Etat, sont prévenus qu'il sera procédé, les jours ci-après, à 2 heures après-midi, au Ministère des Finances, en séance publique, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des fournitures suivantes :

Le lundi, 13 avril 1874.

Neuf millions de kilogrammes de tabacs en feuilles de Kentucky, des récoltes de 1872 et 1873, conformes à trois types, sous les marques KA, KB et KC, et divisés en six lots de quinze cent mille kilogrammes chacun, à livrer comme suit :

578,500 kilogrammes livrables au Havre,	
582,500 kilogrammes	à Rotterdam,
339,000	à Marseille.
1,500,000 de kilogrammes :	

Le mercredi, 15 avril 1874.

Deux millions de kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie, des récoltes de 1872 à 1873, conformes à trois types, sous les marques V, VI et VC, et divisés en deux lots de un million de kilogrammes chacun, à livrer comme suit :

146,000 kilogrammes livrables au Havre,	
854,000	à Bordeaux,
1,000,000 de kilogrammes :	

Le vendredi, 17 avril 1874.

Un million de kilogrammes de tabacs en feuilles de MARYLAND, des récoltes de 1872 et 1873, conformes à trois types, sous les marques MA, MB et MC, et divisés en deux lots de un million de kilogrammes chacun, à livrer comme suit :

468,500 kilogrammes livrables au Havre,	
398,500	à Bordeaux,
133,000	à Marseille.
1,000,000 kilogrammes :	

Seront aussi mises kilogrammes de tabacs en feuilles d'Ohio, des récoltes de 1872 et 1873, conformes à trois types, sous les marques OA, OB et OC, à livrer en un seul lot, comme suit :

309,000 kilogrammes livrables au Havre,	
756,000	à Bordeaux,
135,000	à Marseille.
1,000,000 kilogrammes.	

Les soumissions cachetées seront déposées sur la table du Conseil, à chacun des jours indiqués et à l'ouverture de la séance, à 2 heures de l'après-midi.

Des exemplaires des cahiers des charges particulières, approuvés par M. le Ministre des Finances, pour servir de base à chacune des adjudications, seront mis à la disposition du commerce, dans les bureaux de l'Administration centrale des Tabacs, à Paris, dans les cours des Manufactures nationales de Paris (Gros-Caillou), du Havre, de Marseille, de Bordeaux, et à la Chancellerie des Consulats de France, à New York, Baltimore et la Nouvelle-Orléans (Etats Unis).

Les types en conformité desquels les livraisons devront être faites sont déposés à la Manufacture de Paris, quai d'Orsay, No. 63, où le commerce pourra les voir tous les jours, de midi à 4 heures.

Paris, le 26 février 1874.

Le Directeur général,

A. RIVET.

Nile-Orléans, le 20 mars 1874.

Le Gérant du Consulat,

FAUCONNET.

21 mars—21-24 mars

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur.

Jeudi, 26 Mars 1874.
MATINÉE A MIDI.

RIGOLETTO, grand opéra en 4 actes.

Jeudi soir, à 7 heures.

ROLAND A RONCEVAUX, grand opéra en 4 actes. 24 mars—2f

Théâtre St. Charles.

BEN DEBAR.....Propriétaire.
ALEX FITZGERALD.....Régisseur.

Engagement pour une semaine seulement, du célèbre tragédien,

MR. FRANCIS BANGS.

Mercredi soir, 25 Mars,

—Et jusqu'à nouvel ordre—

LA MARSEILLAISE, or the child of the Revolution.—Mr. Bangs remplira le rôle de Jean La Croix.

Vendredi.—Bénéfice de Mr. Bangs.

Samedi.—Spectacle Matinée à midi.—Mr. Bangs dans "La Marseillaise." 25mars—

Académie de Musique.

Lundi, 23 Mars 1874,

—Et jusqu'à nouvel ordre.—

LA VÉRÉMENT DE LA SAISON.

Première représentation, à la Nelle-Orléans, du

BLACK CROOK BURLESQUE.

Costumes nouveaux et musique nouvelle.

Dernière semaine de l'engagement des

Merveilleux Austins,

Mlle Nelly Pierie, Hawley et Marr,

J. B. Larkin et Carrie Armstrong,

Succès de

Mlle Jennie Engle, Des Sœurs Waite,

Mr. Dick Parker et de Billy Gray.

AVIS.

LA REINE DE LA COMÉDIE,

Mlle Alice Harrison,

a été engagée et jouera positivement vers le 30 ma s.

Ont été engagés,

Mlle Léona Dare,

la merveille du gymnase du dix-neuvième siècle,

Quinter et Goodrich,

chanteurs et danseurs. 22 mars—

Premier Bal Anniversaire donné par la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs, à la salle de la Parfaite Union, Samedi le 25 Avril 1874.

DIRECTEURS HONORAIRES :

L. Chauvin, A. Mare, Chas. Lacoume, J. Stevens, D. Lopez, Ed. Denechaud, J. Brunet, J. Tibeau, E. F. Mioton, E. L. Zell, E. Rouzan, E. Lamothe, A. Alciator, E. Bernichau, Chas. Gallier, E. Plechier, M. Richards, E. Moreau, J. Lebiane, F. Happenhauer, A. Pignard, M. Vonderhauk, J. Benson.

Hugh Cassidy.

COMITÉ DE RECEPTION.

E. Garreau, C. L. Hatry, O. C. Delorot, M. Pizzini, A. Choplin, D. Bechac.

J. B. Benson.

COMITÉ D'INVITATION.

C. Gamss, J. A. Lamotague, A. Choplin, D. Bechac, E. Garreau, D. Bechac.

Prix de la carte, souper inclus.....$1 00

S'adresser au No. 21 rue Royale, et chez les principaux restaurateurs.

Les demandes pour invitations de dames doivent être nommées au comité, au No. 23 rue Royale.

Aucune dame ne sera admise sans invitation. 17 mars 15

Promenade et Réunion de Société.

Soirée organisée par les Dames de l'Eglise de la Nouvelle Jérusalem.

La réunion aura lieu à

ODD FELLOWS HALL,

Jeudi et Vendredi Soir, 9 et 10 Avril 1874 à 7 Heures.

On commencera à danser à huit heures et demie

Prix du billet.....25 cts.

N. B.—Il y aura dans la salle un lunchéon complet. 21 mars—6f

GRAND BAL,

—DONNÉ PAR—

La Société des Demoiselles de la Nouvelle-Orléans,

Au bénéfice de la Caisse de Secours de

"L'UNION FRANÇAISE",

LE SAMEDI, 25 AVRIL 1874,

A la Salle Grünewald.

Président.....Mlle Hortense David.
Vice-Présidentes.....Mlle Zulma Mallet, Valentine Brieugne.
Secrétaire.....Mlle Aurore J. Massicot.
Trésorière.....Mlle Aimée Caillier.

—DIRECTRICES—

Mlles A. Ségessale, E. Ségessale, C. Picard, R. Lavie, H. Jouet, E. Parlongue, M. Gégoud, A. Spor, E. Dausain, E. Gaudin, H. Parlongue, V. Cathalonnore, A. Forsaria, M. Forsaria, C. Négneloux, R. Mallet.

Mlles M. Sitges, M. Decaux, M. Marty, C. Rothinger, M. Mercier, C. Pullen, M. Millon, A. Israël, J. de Montluzin, A. Pullen, M. Sallette, E. Sallette, T. Michon, G. Botto, H. Ségessale, Ad. Jolissaint, A. Négneloux, C. Négneloux, C. L. Leblond, etc. etc.

—COMITÉ DE RÉCEPTION—

Mlles C. Picard, Mlles C. Gégoné,
Jc. Ségessale, O. Borremans,
R. Lavie, V. Cathalonnore,
H. Jouet, E. Parlongue.

—COMITÉ D'INVITATION—

Mlles M. Gégoné, Mlles M. Salle ins,
A. Spor, C. Picard,
O. Borremans, E. de Montluzin,
C. Bassel, E. Gaudin.

H. Lavie

—COMITÉ DE FINANCES—

Mlles V. Catalonnore, Mlles G. Borremans,
H. Jouet, M. Gégoné,
E. Ségessale, C. Picard,
E. Parlongue, A. Spor.

—COMITÉ D'ARRANGEMENT—

Mlles R. Lavie, Mlles C. Picard,
H. Jouet, A. Ségessale,
C. Gégoné, E. Parlongue.

Les demandes d'invitation pourront être faites en adressant aux membres du comité :

Alph. Walz, 66 rue Conti ; Grover & Baker, 107 rue du Canal ; Gravier, 129 rue du Canal ; Guébié & Nippert, 137 rue du Canal ; A. Bonnet, 65 rue Royale. 15 mars—

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot.....$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.

Levée.

CLASSE D.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 28 mars 1874.

PLAN.

10,000 Billets.....Billets seulement $10

MOITIE, QUART ET HUITIEME EN PROPORTION.

1 lot de	$20,000 est	$20,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION :

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numero tirant le lot de $20,000 sont..... $2,700

9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numero tirant le lot de $10,000 sont..... 1,800

9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numero tirant le lot de $5,000 sont..... 900

270 lots s'élevant à $30,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numero gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 221, 222, 223, 224, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10 ; Demi-Billets, $5 ; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOX BOX 692, P. O.,

Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 21anv—73—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,

(AGENT.)

A vendre chez :

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, N° 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, N° 18 rue Dumaine. 22 oct—1an 4ma

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Inflammations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Sanme Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par

R. LAPLACE, Pharmacien,

24 et 25 Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.

2 nov—5m Ma V D.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU

PAPE CLÉMENT,

Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gautier Frères, Larrode, Sutton, Goldenburg,

Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette,

Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larrode frères,

Des SARDINES de la marque Edal'n Gillet,

Importateurs des CIGARES de Paul Emile Thomas, de B. Reig, etc., de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, etc.

23 & 25 - - - - - - - Rue Bienville - - - - - - 23 & 25

24janv—6m NOUVELLE-ORLEANS.

ALBIN ROCHEREAU. Mrs. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE CRABITES

CHARLES T. DUGAZON. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 19 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

21 août—1an

147--------147 Transféré au 131 de la rue Canal.

Rue du Canal.

ERLEBACH & CHARDEY, E. LEVY & Co,

PROPRIÉTAIRES PROPRIÉTAIRES

de l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud et lequel est connu sous le nom de

THE ORIGINAL

GREAT SOUTHERN

DOLLAR STORE

FONDÉ EN OCTOBRE 1869.

GRAND DOLLAR STORE DU SUD.

FONDÉ EN 1869.

IMMENSE ATTRACTION !

Marchandises valant $3, $4 et $5,

Vendues à $1 seulement.

Promenade et Réunion de Société.

Soirée organisée par les Dames de l'Eglise de la Nouvelle Jérusalem.

La réunion aura lieu à

ODD FELLOWS HALL,

Jeudi et Vendredi Soir, 9 et 10 Avril 1874 à 7 Heures.

On commencera à danser à huit heures et demie

Prix du billet.....25 cts.

N. B.—Il y aura dans la salle un lunchéon complet. 21 mars—6f

GRAND BAL,

—DONNÉ PAR—

La Société des Demoiselles de la Nouvelle-Orléans,

Au bénéfice de la Caisse de Secours de

"L'UNION FRANÇAISE",

LE SAMEDI, 25 AVRIL 1874,

A la Salle Grünewald.

Président.....Mlle Hortense David.
Vice-Présidentes.....Mlle Zulma Mallet, Valentine Brieugne.
Secrétaire.....Mlle Aurore J. Massicot.
Trésorière.....Mlle Aimée Caillier.

—DIRECTRICES—

Mlles A. Ségessale, E. Ségessale, C. Picard, R. Lavie, H. Jouet, E. Parlongue, M. Gégoud, A. Spor, E. Dausain, E. Gaudin, H. Parlongue, V. Cathalonnore, A. Forsaria, M. Forsaria, C. Négneloux, R. Mallet.

Mlles M. Sitges, M. Decaux, M. Marty, C. Rothinger, M. Mercier, C. Pullen, M. Millon, A. Israël, J. de Montluzin, A. Pullen, M. Sallette, E. Sallette, T. Michon, G. Botto, H. Ségessale, Ad. Jolissaint, A. Négneloux, C. Négneloux, C. L. Leblond, etc. etc.

—COMITÉ DE RÉCEPTION—

Mlles C. Picard, Mlles C. Gégoné,
Jc. Ségessale, O. Borremans,
R. Lavie, V. Cathalonnore,
H. Jouet, E. Parlongue.

—COMITÉ D'INVITATION—

Mlles M. Gégoné, Mlles M. Salle ins,
A. Spor, C. Picard,
O. Borremans, E. de Montluzin,
C. Bassel, E. Gaudin.

H. Lavie

—COMITÉ DE FINANCES—

Mlles V. Catalonnore, Mlles G. Borremans,
H. Jouet, M. Gégoné,
E. Ségessale, C. Picard,
E. Parlongue, A. Spor.

—COMITÉ D'ARRANGEMENT—

Mlles R. Lavie, Mlles C. Picard,
H. Jouet, A. Ségessale,
C. Gégoné, E. Parlongue.

Les demandes d'invitation pourront être faites en adressant aux membres du comité :

Alph. Walz, 66 rue Conti ; Grover & Baker, 107 rue du Canal ; Gravier, 129 rue du Canal ; Guébié & Nippert, 137 rue du Canal ; A. Bonnet, 65 rue Royale. 15 mars—

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot.....$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.

Levée.

CLASSE D.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 28 mars 1874.

PLAN.

10,000 Billets.....Billets seulement $10

MOITIE, QUART ET HUITIEME EN PROPORTION.

1 lot de	$20,000 est	$20,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION :

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numero tirant le lot de $20,000 sont..... $2,700

9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numero tirant le lot de $10,000 sont..... 1,800

9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numero tirant le lot de $5,000 sont..... 900

270 lots s'élevant à $30,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numero gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 221, 222, 223, 224, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10 ; Demi-Billets, $5 ; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

L